

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
AU PUBLIC UNIQUEMENT LES**
▷ LUNDIS : de 17 H à 19H
▷ VENDREDIS : de 18 H A 19 H

Site : www.bebing.fr

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2018**

Sous la présidence de : Mme Marie-Paule BAZIN, Maire
Membres présents : Messieurs : Didier DEVIN, Marc DEGRELLE, Bernard JACQUES, Hubert LEONARD,
Daniel MAZERANG, Michel SOUFFLET,
Mesdames : Georgette SAINTEFF, Danièle OSWALD
Absent excusé : Patrice GUIBON

♦ **BUDGET ASSAINISSEMENT - TRANSFERT DES RESULTATS A LA CCSMS**

Le budget assainissement communal ayant été clôturé le 31/10/2016, les résultats de clôture ayant été intégrés au budget principal, à savoir :

116 180, 27 € (excédent d'investissement)
21,45 € (déficit de fonctionnement)

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le transfert de ces résultats à la CCSMS.

♦ **TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) A LA CCSMS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la CCSMS.

♦ **ADHESION A LA CENTRALE D'ACHATS DE LA CCSMS**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la centrale d'achats mise en place par la CCSMS en 2018. Le fait d'adhérer n'entraîne aucune obligation d'achat.

♦ **RYTHME SCOLAIRE**

En concertation avec les enseignantes, les maires et les parents d'élèves, le retour de la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018/2019 a été décidé. Le Conseil Municipal valide cette décision à l'unanimité.

♦ **SUBVENTION A L'ECOLE DE XOUXANGE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder à l'école de Xouaxange une subvention de 100 € par élève de Bébing (soit 300 €) pour financer un voyage scolaire à Munster.

♦ **MODIFICATION DU TARIF EAU ASSAINISSEMENT POUR LA LOCATION DE LA SALLE**

Depuis la réalisation des travaux d'assainissement, la commune n'avait pas répercuté la redevance assainissement sur la facture d'eau. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à 8 € au lieu de 4 €, le montant du forfait eau à partir du 1^{er} février 2018.

♦ **CONTROLE DES POTEaux D'INCENDIE**

A partir de 2019, le contrôle des hydrants ne sera plus assuré par les pompiers du SDIS. Ces contrôles se feront tous les 3 ans.

Le Département de la Moselle propose la mise en place d'un groupement de commandes dont les frais d'étude seront à sa charge.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la constitution d'un groupement de commandes. Les frais engendrés par ces contrôles viendront minorer le versement effectué par la commune au SDIS.

DIVERS

➤ **Installation d'une bulle papier**

Le pôle déchets installera prochainement une bulle où seuls papiers et journaux pourront y être déposés. Elle sera placée à côté de l'abri bus.

La somme de 10 € par tonne de papier collecté sera versée à l'école.

➤ **Déploiement de la fibre optique**

Les travaux qui devaient débiter à Bébing début janvier 2018 ont été retardés.

Ils « devraient » commencer en février. L'accès au village par la route de Kerprich via le Rinting sera coupé durant les travaux.

Dans la traversée du village, une circulation alternée sera mise en place.

D'autre part, les maires des communes de la plaque de Hesse protestent contre la décision d'implanter des poteaux bois à côté des poteaux béton.

ENEDIS estime que certains poteaux ne pourront pas supporter le poids supplémentaire de la fibre.

Les maires ont décidé d'envoyer un courrier au président de Moselle Fibre et d'organiser une réunion avec la directrice régionale d'ENEDIS, afin d'obtenir une diminution du nombre de poteaux bois.

Dans la commune, il est prévu 7 poteaux bois (5 Rue de Rinting, 1 Rue Principale, 1 Rue de Barchain)...Affaire à suivre.

Travaux 2018

- **Salle communale** : Remplacement des dalles de plafond et mise en peinture de la salle réalisés en interne par M. Jean-Claude HACHAIR et M. Michel SOUFFLET.

Tous nos remerciements pour cette belle réalisation.

- **Avaloirs**

2 avaloirs Rue Principale sont affaîssés. Des devis seront demandés au Printemps.

➤ **Correspondant Républicain Lorrain**

Alain BERNIER, notre correspondant RL actuel, souhaite ne plus assurer cette fonction.

Toute personne intéressée doit se signaler en mairie.